



Saint Nicolas
la Chapelle

La Commune de Saint Nicolas la Chapelle RECHERCHE

un agent pour la mission suivante :

Surveillance des enfants durant le périscolaire

Vous serez en charge, avec un autre agent, de la surveillance des enfants durant le temps périscolaire.

Horaires de travail : de 7h20 à 8h20, de 11h30 à 13h20, de 16h30 à 18h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas d'aide aux devoirs.

Poste de 20h/semaine à pourvoir dès le 04 mars 2024 jusqu'au 5 juillet 2024 inclus hors vacances scolaires.

Savoir être : discrétion, esprit d'initiative, savoir travailler en équipe, savoir rendre compte.

Aimer le contact avec les enfants (de 3 à 11 ans), savoir être à l'écoute.

Conditions rémunération : Conditions statutaires (contractuel) + 10%

Adresser candidature et CV à : MAIRIE de Saint Nicolas la Chapelle Mme le Maire
6 chemin de l'école 73590 SAINT NICOLAS LA CHAPELLE ou par courriel
mairie@mairie-saintnicolaslachapelle.fr avant le 20 février 2024.

Informations au 04 79 31 72 97.